

la Dette



Edito

La crise internationale ne cesse de s'étendre et la thématique de la dette est de nouveau à la une de l'actualité. En toute objectivité, tout cela vient confirmer les analyses du réseau CADTM et la pertinence de nos revendications. Tous les acteurs économiques, tant au Nord qu'au Sud, sont concernés. Dans ce cadre, un certain nombre de questions attendent des réponses essentielles : quelle responsabilité pour les grandes banques et les différents créanciers ? quel rôle pour les États ? comment défendre l'intérêt des populations face à celui de quelques-uns qui se sont formidablement enrichis et souhaitent maintenant faire supporter le coût de la crise au plus grand nombre ? comment garantir des droits humains fondamentaux régulièrement bafoués sur tous les continents ? Le système capitaliste a révélé son incapacité à apporter des réponses acceptables. C'est ce cadre-là qu'il faut questionner et qu'il faut transformer radicalement. A problème global, réponse globale. Car comment peut-on accepter qu'un gouvernement déclare vouloir accélérer ses funestes réformes, alors que les électeurs viennent à l'évidence de sanctionner ses choix actuels ? Quarante ans après mai 68, nous comptons sur vous pour nous aider à porter ce message le plus largement possible.

Avant de vous laisser lire la suite de ce bulletin, nous voudrions le dédier à la mémoire de Christian Weber, militant altermondialiste à Orléans, fondateur d'Attac 45, qui s'est éteint brutalement en février dernier. Correspondant des Amis du Monde diplomatique sur Orléans, il suivait de près l'action du CADTM et son engagement est un exemple pour chacun de nous. Le CADTM tient à lui rendre hommage.

 L'équipe du CADTM France

Des chiffres et des dettes

Faut-il être envahi par les États-Unis pour avoir une annulation de dette ?

Le 21 novembre 2004, les 19 pays du Club de Paris accordaient, sous la forte pression des États-Unis, un allègement de 80% de la dette irakienne. Conformément à ces ententes, la Russie a annulé, le 11 février, 93% de la dette irakienne à son égard, soit 12 milliards de dollars. 65% dans un premier temps (soit 7,5 milliards de dollars), les 4,5 milliards restants en deux étapes à négocier ultérieurement. Le reste de la dette, 900 millions de dollars, fera l'objet d'un rééchelonnement sur 17 ans.

La Russie espère en contrepartie pouvoir participer à la reconstruction : «*Beaucoup d'entreprises russes sont prêtes à travailler sur le marché irakien*» a dit le ministre russe des Finances.

Agenda

1er avril | Nîmes (30)

Film-débat "Quand le silence est d'or"
Campagne "L'Europe mine l'Afrique", débat autour du film avec la présence de Gilles Labarthe et de Marie Mazalto

1er avril | Aix en Provence (13)

Projection-débat du film Dem Walla Dee
Le film Dem Walla Dee « Partir ou mourir » sera projeté lors d'une réunion publique d'Attac pays d'Aix à 19h30 au Jas de Bouffan à Aix

1er avril | Bordeaux (33)

«Agir ensemble pour un monde solidaire»
Projet périscolaire d'éducation au développement et à la solidarité internationale, commerce équitable, exposition, jeux, films, concert...

4 avril | Grenoble (38)

Projection-débat du film Dem Walla Dee
20h à la boutique Regards d'ailleurs, 1 rue Lazare Carnot place Champignonnet

5 avril | Lyon (69)

Permanences thématiques à ATTAC 69
Des militants du CADTM seront présents pour répondre à vos questions, discuter de 10H à 12H au local d'ATTAC 44 rue Saint Georges 69005 Lyon

7 avril | Paris

Festival de cinéma ATTAC
Projection-débat du film Dem Walla Dee à 18h au cinéma les 7 Parnassiens 98, bd du Montparnasse 75014 Paris

14 avril | Paris

Intervention de Damien Millet après Le Cauchemar de Darwin au Centre Wallonie Bruxelles, 14h

25 avril Marly-le-Roi (78)

14h intervention de Véronique Gendner (CADTM Ile-de-France) lors d'un stage organisé par le Service Civil International

29 avril | Lille (59)

Exposition "Annuler la Dette pour Libérer le Développement"
Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités de Lille, 23 rue Gosselet, du 29 avril au 16 mai. Vernissage le 3 mai à 16 heures

29 avril | Dreux (28)

Projections/débat du film Bamako à 20h au cinéma Delta de Dreux (5 rue du Commandant-Beurepaire) dans le cadre de la programmation ciné-clic

Détails sur le site : cadtm.org

«La faim, la bagnole, le blé et nous. Une dénonciation des biocarburants»

de F.Nicolino

Ce livre est exceptionnel pour celui qui s'intéresse à l'avenir des populations, pauvres et au réchauffement de la planète. Jean Momo, ingénieur camerounais : «Avec l'aide du FMI et de la BM, nous voulons établir d'ici 2010 environ 50.000 ha de plantations supplémentaires (palmiers à huile)...» Commentaire de Odette Lobe du village camerounais de Nyete : «Notre histoire, c'est l'histoire silencieuse des forêts disparues pour devenir des plantations. C'est l'histoire des cultures ancestrales et des populations transformées en prolétaires ruraux. Leurs voix demandent qu'on arrête la destruction proposée par les promoteurs du biodiesel.»

Dans le bassin du Congo, «merveille des merveilles» en RDC, un contrat vient d'être signé entre le gouvernement et ZTE



une société chinoise pour exploiter des palmiers à huile sur 3 Millions d'ha.

Au Brésil de Lula, on évacue le problème des OGM puisque ce sont les bagnoles qui boufferont l'éthanol issu du soja transgénique. «L'agriculture ne sert plus à nourrir les humains mais à produire des devises» R. Linhart 1980 cité par F.B.

«La production céréalière mondiale de 2007 a enregistré un taux record de production à peine suffisant pour répondre à la demande accrue. Cette situation est largement imputable à la rapide croissance de l'industrie des biocarburants.» Benhalima cité par F.B.

Interview de David Pimentel de l'université Cornell en Déc. 2006.

Question : «Vous prétendez que la balance énergétique de l'éthanol est négative» réponse : «Les partisans de l'éthanol établissent qu'elle est positive en laissant de côté de nombreux intrants qui servent à la production du maïs». Le protoxyde d'Azote NO₂ dégagé par les engrais chimiques est 300 fois plus réchauffant pour l'atmosphère que le CO₂. «La transformation de dizaine de millions d'ha de forêts et de prairies en monoculture pour biocarburants fera exploser les chiffres actuels» (des tonnages de gaz à effet de serre). Avec son collègue Tard Patzek de Berkeley ils déclarent : «Il faut 1,29 unité d'énergie fossile, pour produire une unité d'éthanol». Avec la cellulose du bois (seconde génération) ce sera pire, il faudra 1,5 unité pour produire 1 unité.

N. Sersiron

On aurait pu déjeuner dehors



Frédéric Chauvreau, BD, TheBookEdition, 2008

«On aurait pu déjeuner dehors» est la libre adaptation graphique d'une pièce de théâtre de Richard Frech et Laurent Perez (théâtre du Léopard), créée en 2007, à l'occasion de la journée du refus de la misère. Cette BD parle de pauvreté en jouant sur le télescopage des discours et des images.

Composée à partir d'extraits de chansons populaires (de Loïc Lantoin ou des Têtes Raides) ou d'émissions de radio (de Daniel Mermet), la narration oppose la propagande marchande –sur l'habitat, les vêtements- aux réalités cruelles de la précarité. Un SDF, blotti sous un pont de Paris, est confronté au monde luxueux et esthétique de la capitale. Les sculptures et les monuments de Paris, devant lesquels se bousculent les touristes et les gravures de mode, côtoient la vermine rampante des rats et des cafards, qui accompagnent la vie des clochards, à quelques mètres de distance.

Pour commander : <http://www.thebookedition.com/on-aurait-pu-dejeuner-dehors-frederic-chauvreau-p-2092.html>

L'avenir du droit du travail (source RFI, février 2008)

En Zambie, les employés d'une entreprise minière dirigée par des Chinois se sont mis en grève pour protester contre leurs conditions de travail et leurs salaires dérisoires. Le lendemain, les employeurs chinois ont licencié les 500 employés. Le surlendemain, ils ont proposé à ceux qui le souhaitaient d'être réembauchés mais en signant un contrat dans lequel ils renonçaient au droit de grève... Il n'y a même pas besoin de signer l'AGCS de l'OMC, il est déjà mis en application !

La triple faute des grandes banques privées

Depuis août 2007, les banques nord-américaines et européennes sont sous les feux de l'actualité à cause de la crise très sévère qu'elles traversent, et qu'elles font traverser au système économique néolibéral dans son ensemble. Le montant actuel des dépréciations d'actifs auxquelles elles ont dû procéder dépasse 200 milliards de dollars. Plusieurs services d'études des banques et des économistes chevronnés considèrent que la facture dépassera 1000 milliards de dollars ¹.

Comment les banques ont-elles pu construire un montage de dettes aussi irrationnel ?

Avides de profits, les organismes de crédits hypothécaires ont prêté à un secteur de la population déjà fortement endetté. Les conditions de ces prêts à haut rendement (pour le prêteur) constituent une véritable arnaque : le taux est fixe et raisonnable au cours des deux premières années puis augmente fortement ensuite. Les prêteurs affirmaient aux emprunteurs que le bien qu'ils achetaient gagnerait rapidement de la valeur vu l'augmentation des prix du secteur immobilier. Le hic, c'est que la bulle du secteur immobilier a fini par exploser en 2007 et les prix ont commencé inexorablement à baisser. Comme le nombre de défauts de paiement s'est considérablement accru, les organismes de crédit hypothécaire ont éprouvé des difficultés à rembourser leurs dettes. Les grandes banques, pour se protéger, ont refusé de leur octroyer de nouveaux prêts ou ont exigé des taux beaucoup plus élevés. Mais la spirale ne s'est pas arrêtée là car les banques avaient acheté les créances hypothécaires en très grande quantité, et largement hors bilan en créant des sociétés spécifiques appelées Structured Investment Vehicles (SIV), qui finançaient l'achat de créances hypothécaires à haut rendement transformés en titres (CDO, Collateralized Debt Obligations).

A partir d'août 2007, les investisseurs ont cessé d'acheter les commercial papers émis sans garantie par les SIV dont la santé et la crédibilité s'étaient fortement détériorées. En conséquence, les SIV ont manqué de liquidité pour acheter les crédits hypothécaires titrisés et la crise s'est amplifiée. Les grandes banques qui avaient créé ces SIV ont dû assumer les engagements de ceux-ci pour éviter

¹ Le service d'étude de Goldman Sachs estimait le 7 mars 2008 les pertes à 1156 milliards de dollars, George Magnus de UBS avançait en février un chiffre supérieur à 1000 milliards, Nouriel Roubini de l'Université de New York- émet l'hypothèse d'une perte d'au moins 1000 milliards de dollars (voir <http://www.rgemonitor.com/blog/roubini>).

qu'ils ne tombent en faillite. Alors que jusque-là les opérations des SIV ne faisaient pas partie de leur comptabilité (ce qui leur permettait de dissimuler les risques pris), elles ont dû reprendre dans leur bilan les dettes des SIV.

Résultat : panique à bord !

Aux Etats-Unis, 84 sociétés de crédits hypothécaires ont fait faillite ou cessé partiellement leur activité entre le 1er janvier et le 17 août 2007, contre seulement 17 sur toute l'année 2006. En Allemagne, la banque IKB et l'Institut public SachsenLB ont été sauvés d'extrême justesse. Récemment, l'Angleterre a dû nationaliser la banque Northern Rock tombée en faillite. Le 13 mars 2008, le fonds Carlyle Capital Corporation (CCC), connu pour sa proximité affichée avec le clan Bush, s'est effondré : ses dettes représentaient 32 fois ses fonds propres. Le lendemain, la prestigieuse banque états-unienne Bear Stearns (5e banque d'affaire aux Etats-Unis), à cours de liquidités, a appelé à l'aide la Réserve fédérale des Etats-Unis (Fed) pour obtenir un financement d'urgence. Elle sera rachetée par la banque JP Morgan Chase pour une bouchée de pain.

Plusieurs segments du marché de la dette constituent des constructions bancales en train de s'effondrer. Ils entraînent dans leurs déboires les puissantes banques, les hedge funds, les fonds d'investissement qui les avaient créés. Le sauvetage des institutions financières privées est réalisé grâce à l'intervention massive des pouvoirs publics. Privatisation des bénéfices, socialisation des pertes sont encore une fois de mise.

Mais une question se pose : pourquoi les banques, qui aujourd'hui n'hésitent pas à effacer des dettes douteuses par dizaines de milliards de dollars, ont-elles toujours refusé d'annuler les créances des pays en développement ?

Elles font là la démonstration que c'est parfaitement possible et tout à fait nécessaire. Rappelons qu'à l'origine des dettes actuelles réclamées par les banques à ces pays, on trouve des dictatures criminelles, des régimes corrompus, des dirigeants fidèles aux grandes puissances et aux créanciers. Les grandes banques ont prêté sans compter à des régimes aussi peu recommandables que ceux de Mobutu au Zaïre, de Suharto en Indonésie, aux dictatures latino-américaines des années 1970-1980 sans oublier le régime d'apartheid en Afrique du Sud. Comment peuvent-elles continuer d'infliger le joug de la dette à des peuples qui

ont souffert de régimes dictatoriaux qu'elles ont elles-mêmes financés ? Sur le plan juridique, de nombreuses dettes odieuses figurent dans leurs livres de compte et n'ont pas à être remboursées. Mais les banques continuent d'exiger leurs remboursements.

Rappelons également que la crise de la dette du tiers-monde a été provoquée en 1982 par la hausse brutale et unilatérale des taux d'intérêts décidée par la Fed. Auparavant les banques privées avaient prêté à tour de bras à taux variable à des pays déjà surendettés, finalement incapables de faire face. Aujourd'hui, l'histoire se répète, mais au Nord cette fois et d'une manière spécifique : les ménages surendettés des Etats-Unis sont devenus incapables de rembourser leur emprunt hypothécaire à taux variable car la bulle de l'immobilier a éclaté.

Les effacements de dette que les banques réalisent donnent raison à tous ceux qui, comme le CADTM, revendiquent une annulation de la dette des pays en développement. Pourquoi ? Parce que la dette à long terme des pouvoirs publics du tiers-monde envers les banques internationales atteignait 181,9 milliards de dollars en 2006 ². Depuis août 2007, elles ont déjà dû effacer un montant bien supérieur, et ce n'est pas fini...

Les grandes banques privées ont donc triplement fauté :

- elles ont construit de désastreux montages de dette privée qui ont conduit à la catastrophe actuelle ;
- elles ont prêté à des dictatures et ont obligé les gouvernements démocratiques qui ont succédé à rembourser jusqu'au dernier centime cette dette odieuse ;
- elles refusent d'annuler des dettes des pays en développement alors que leur remboursement implique une détérioration des conditions de vie des populations.

Pour toutes ces raisons, il faut exiger qu'elles rendent des comptes sur leurs agissements au cours des décennies passées. Les gouvernements des pays du Sud doivent réaliser des audits de leur dette, comme le fait l'Equateur aujourd'hui, et répudier toutes leurs créances odieuses et illégitimes. Les banquiers leur démontrent que c'est parfaitement possible. Il s'agira du premier pas pour rendre à la finance le rôle qui lui revient, celui d'outil au service de l'être humain. De tous les êtres humains.

 Damien Millet, Éric Toussaint

² Banque mondiale, Global Development Finance 2007

Les multinationales semencières et la Banque mondiale, des actions illégitimes et «biodiverticides»

Acte 1, années 60-70-80 : la Banque mondiale finance, par des prêts illégitimes, des technologies et des réglementations nationales qui ont desservi les populations...

L'agro-industrie, par ses choix technologiques, et entre autres par la sélection de semences hybrides, fer de lance de la révolution verte des années 60-70, a développé... la dépendance des agriculteurs. Ces variétés nouvelles ont été imposées par les institutions internationales dont la Banque mondiale. Pour assurer que seuls des semences et des plants de «bonne qualité» seraient mis à la disposition des agriculteurs, des lois nationales strictes qui encadrent la commercialisation des semences ont été importées des pays développés. Les variétés locales ont été remplacées la plupart du temps par des variétés hybrides que l'on ne peut même plus ressemer d'une année sur l'autre... Mais la dépendance des agriculteurs ne s'est pas arrêtée à l'achat des semences... En effet, pour valoriser le potentiel des variétés sélectionnées dites «modernes» il faut apporter des engrais chimiques. Des traitements phytosanitaires sont également nécessaires. Dans les années 80, les plans d'ajustement structurel imposent la libéralisation des marchés agricoles. Les agriculteurs n'ont donc plus aucune garantie de prix rémunérateurs. Les subventions aux achats de semences n'ont pas non plus survécu à ces politiques néolibérales. Les petits agriculteurs des pays en voie de développement se retrouvent progressivement appauvris, voire endettés. Ils sont dans l'incapacité d'acheter des semences «modernes» alors qu'ils ne disposent plus de leurs variétés locales !

L'importance des semences locales

«Environ 75% de la diversité phylogénétique (NDRL : des plantes cultivées) ont disparu depuis le début de ce siècle à mesure que, dans le monde entier, les agriculteurs ont abandonné leurs multiples variétés locales et cultivars traditionnels pour passer à des variétés à haut rendement, génétiquement uniformes¹.» Ceci pose une série de questions car l'homogénéité des variétés utilisées à grande échelle augmente la vulnérabilité génétique. Pour mesurer le degré de vulnérabilité génétique, plusieurs facteurs sont à prendre en compte notamment, la surface dédiée à chaque culture, le degré d'uniformité des cultures. En effet, une culture qui a la même sensibilité à un ravageur, une maladie ou un aléa climatique est potentiellement à la merci de pertes généralisées... Les ressources génétiques dans leur diversité, contiennent et développent des caractères utiles pour aujourd'hui et pour demain. Les conserver et les renouveler est une assurance pour le futur alimentaire de la planète. Or, les variétés locales sont reconnues pour être particulièrement importantes par leur diversité et pour leur capacité d'adaptation.

1 Estimation citée dans : «Interactions du genre, de la biodiversité agricole et des savoirs locaux au service de la sécurité alimentaire. Manuel de formation». FAO, 2005.

Acte 2, des années 90 à aujourd'hui : La Banque mondiale agent de la priva(tisa)tion du vivant et de promotion des OGM

Le marché mondial des semences pourrait augmenter d'ici quelques années plusieurs dizaines de milliards de dollars par an (actuellement 30 milliards). Pour générer et profiter d'un marché aussi juteux les multinationales de l'agro-industrie ont de nouvelles réglementations et de nouvelles technologies à imposer: les droits de propriété intellectuelle (DPI) et les OGM. La Banque mondiale est un partenaire efficace pour cela.

La Banque mondiale met la pression... pour que les OGM poussent

Le Protocole de biosécurité de Cartagena du 29 janvier 2000 assure aux pays le droit de mettre en place des réglementations strictes concernant l'introduction des OGM sur leur territoire. Il garanti le droit à l'utilisation du principe de précaution, à des consultations publiques et reconnaît l'importance des aspects socio-économiques. Dans uniquement 23 pays sont cultivés des OGM. L'USAID (Agence de développement internationale des Etats Unis) et des fondations comme celle de Monsieur Bill Gates, tentent d'en introduire à titre expérimental. Mais globalement les OGM sont refusés. La Banque mondiale intervient désormais pour mettre en place dans les pays du Sud, «leur» réglementation nationale de biosécurité.

Ainsi, après la Colombie et l'Inde, le Projet régional ouest africain (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Togo) de biosécurité de la Banque mondiale (estimé à 24 millions de dollars, financé à hauteur de 10 millions par la Banque mondiale dont la moitié de prêts concessionnels) doit harmoniser des lois nationales qui n'existent pas ! En effet, seul le Burkina Faso dispose d'une loi de biosécurité pro-OGM. La Banque mondiale continue, il est vrai, de promouvoir le coton comme la base du développement agricole pour ces pays... Et donc les semences OGM de coton seraient la solution... Les techniques de pseudo consultations publiques et de participation de la société civile (une spécialité de la Banque mondiale) sont dénoncées par le COPAGEN (Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain, ses différents communiqués de presse sont disponibles sur www.grain.org). Le COPAGEN remet en cause l'utilité des fonds prêtés aux gouvernements pour développer leurs capacités d'expertise en matière de «gestion» des OGM. Pour certains, une nouvelle révolution verte, basée sur les OGM, est nécessaire en Afrique². Tous les africains ne semblent pas d'accord.

Un projet est également mis en place en Amérique du sud pour le Brésil, la Colombie, le

2 Voir Une nouvelle révolution verte pour l'Afrique? Grain, 2007. sur www.grain.org

Costa Rica et le Pérou: LATIN AMERICA, Multi-Country Capacity Building for Compliance with the Cartagena Protocol on Biosafety. L'Amérique latine et les Caraïbes cumulent déjà 30 % de la surface OGM du monde. Le projet de la Banque mondiale ne semble donc plus se préoccuper de la question de l'autorisation des OGM. Cette idéologie «du fait accompli» doit néanmoins être relativisée. Le Costa Rica et le Pérou n'en cultive pas, alors que la surface plantée en Colombie reste très très marginale. Un des objectifs important du projet est néanmoins de convaincre la population qui rejette majoritairement les OGM. Pour répondre à «la méfiance très répandue sur les OGM», le projet prévoit de «développer un plan et une stratégie robuste de communication». Le projet prévoit aussi «d'augmenter la confiance des intervenants qui représentent les intérêts des consommateurs et de l'environnement»³. Des arguments bien connus sur l'ignorance des personnes qui rejettent ce «progrès technologique». Pour résumer le point de vue de la Banque mondiale sur les OGM, il suffirait presque de s'arrêter au titre de l'annexe F: «Capturing the benefits of genetically modified organisms for the poor (se saisir des bénéfices des OGM pour les pauvres)», page 177 de son dernier «Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'Agriculture au service du développement» (Octobre 2007). C'est en fait une technologie pour les grands propriétaires. Dans le monde, plus de 90% de 114,3 millions d'hectares OGM ont été cultivés par moins de 10% des 12 millions des cultivateurs d'OGM⁴. L'assistance de la Banque mondiale pour la mise en place de réglementation nationale sur les OGM doit s'effectuer, bien entendu, en toute transparence et laisser le dernier mot aux gouvernements. Mais la Banque prévient (page 179), ils «doivent aussi mesurer les conséquences et les risques de ne pas utiliser des OGM».



3 CEO Endorsement Template-V2Rev January 30, 2007, Page 7 Réponse de la banque mondiale aux commentaires des membre allemand du conseil et annexe 16, page 124.

4 Résumé : État mondial des plantes biotechnologiques/OGM commercialisées: 2007, isaaa

5 GRAIN, Mars 2000 «Pour un réexamen total de l'article 27.3(b) des ADPIC». Une mise à jour de la position des pays en voie de développement sous la pression de l'OMC pour breveter le vivant.

Directives et négociations internationales sur les droits de propriété intellectuelle...

Les accords sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) définissent les règles minimum de protection des droits de propriété intellectuelle (DPI) pour les 135 États membres de l'OMC. 8 ans de négociations ont été nécessaires pour conclure les ADPIC (1986-1994). En effet, «*Les pays en voie de développement se sont opposés à l'introduction des droits de propriété intellectuelle [...]. Ils ont invoqué le fait que des économies différentes nécessitent des instruments différents pour stimuler l'innovation et que l'imposition de règles uniformes pour protéger des droits de monopole, sous forme de droits de propriété intellectuelle, profiterait davantage aux multinationales étrangères qu'à leurs propres industries*»⁶.

Les ADPIC impliquent la mise en place d'un système de protection des variétés végétales par des brevets ou par un système sui generis - c'est à dire différent - efficace. Les pays riches militent à l'OMC pour que seul le COV (Certificat d'Obtention Végétale) soit reconnu comme système sui generis. Le COV est le système adopté par l'Europe et défendu au niveau international par l'UPOV (Union pour la Protection des Obtentions Végétales fondée en 1961). La nouvelle version du COV de 1991 efface la majorité des différences qui existaient avec le système de brevet⁶.

Pourquoi protéger les obtentions végétales ?

D'après l'UPOV⁷: «[...] afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous» et car «La possibilité de se voir reconnaître des droits exclusifs sur une nouvelle variété prometteuse améliore les chances des obtenteurs de récupérer leur mise et de gagner suffisamment d'argent pour continuer à investir». Et, selon M. Kamil Idris, secrétaire général de l'UPOV (et de l'OMPI, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle), «[...] la mise en place du système UPOV de protection des obtentions végétales et l'adhésion à l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales peuvent ouvrir la voie vers le développement économique, notamment dans le secteur rural». Ces belles prédictions ne sont basées que sur le dogmatisme de théories économiques libérales avec lesquelles la Banque mondiale est en parfait accord. La privatisation des ressources génétiques est extrêmement récente (moins de 50 ans, comparés aux 10 000 ans d'agriculture antérieures). Ces idéologues oublient de nous préciser que les résultats obtenus par la sélection moderne sont basés sur l'immense réservoir de diversité des cultures existantes. Or le travail des agriculteurs qui ont généré cette diversité a été réalisé en l'absence de système de droit de propriété intellectuelle. Les résultats de la mise en place de DPI sont, jusqu'à présent, bien moins glorieux...

6 Pour appréhender les quelques différences restantes et les évolutions futures du COV voulue par l'industrie semencière, voir : Rapport de GRAIN, février 2007. La fin des semences de ferme? Ce que souhaite l'industrie pour la prochaine révision de l'UPOV.

7 D'après le résumé du Rapport «UPOV : l'impact de la protection des obtentions végétales». Août 2006 disponible sur www.upov.org.

La Banque mondiale met la pression... pour mettre en place des systèmes de droit de propriété intellectuelle

Dans le but de soutenir l'industrie privée des semences en Afrique, la Banque mondiale a mis en place le Programme des Semences de l'Afrique Sub-saharienne (SSASI) voté en 1997. La Banque mondiale se sert de son influence pour pousser les gouvernements à adopter un régime commun type UPOV et imposer éventuellement des brevets complets sur les organismes vivants.

La Banque mondiale présente sa stratégie en matière de pression pour obtenir des réformes des systèmes des semences : «Il est possible que les gouvernements n'acceptent pas les réformes proposées ou certaines d'entre elles. Les tentatives exercées pour promouvoir une réforme du système des semences par la pression extérieure ont souvent échoué. Les politiques et les populations sont sensibles à tout ce qui pourrait menacer la sécurité alimentaire ou les principales cultures d'exportation... Dans certains cas, il doit être possible de faire des compromis stratégiques... Un dialogue plus approfondi peut faire tomber les derniers blocages et ce dialogue peut s'ouvrir aux firmes semencières à même de renforcer des réformes partielles... Avec le temps, la Banque peut aussi utiliser ou provoquer des opportunités pour faire fortement pression en faveur d'une réforme du système des semences». Dans toutes les négociations avec les gouvernements africains pour la préparation de programmes ou de financements de projets agricoles, les réformes du système des semences sont en accord avec les objectifs de la SSASI⁸.

Les DPI, les OGM... concentration du secteur semencier et augmentation de la vulnérabilité génétique !

Les DPI et les OGM sont à l'origine de l'augmentation de la vulnérabilité génétique. Les augmentations des coûts de mise sur le marché de nouvelles semences poussent les entreprises - de moins en moins nombreuses - à développer uniquement les variétés les plus commercialement «prometteuses». Les ventes nécessaires pour assurer un retour sur investissement sont telles que les variétés doivent



8 SSASI Team, World Bank, "Initiatives for Sustainable Seed Systems in Africa," www.fao.org/ag/AGP/AGPS/Abidjan/Paper12.htm Cité dans Les DPI dans l'agriculture en Afrique, GRAIN, 2002.

désormais avoir des débouchés commerciaux à l'échelle d'un pays, voire d'un ou plusieurs continents. Comme dans beaucoup de secteurs, les droits de propriété intellectuelle sur les semences ont une incidence sur l'évolution du secteur semencier. Pour quelques entreprises tentaculaires l'application des DPI sur les semences représente des opportunités de croissance du marché très importantes. Les coûts «d'investissement» (sunk cost) induits par les biotechnologies et les DPI favorisent la concentration du secteur semencier et le développement de monopoles. À titre d'exemple, en France, d'après l'interprofession semencière: «L'effort de recherche s'est concentré. Actuellement, cinq entreprises représentent 50 % des budgets de la recherche et les vingt premières, 90 % des budgets. Les budgets importants nécessaires pour les biotechnologies ont accéléré les regroupements et les rachats». Ainsi au niveau mondial, deux alliances Cargill/Monsanto et Novartis (NDRL: désormais Sanofi Aventis)/ADM regroupent à elles seules plus de 80% du marché des semences¹⁰.

Acte 3, quels futurs ? Des alternatives ou une logique de banque ?

La conservation et le renouvellement de la biodiversité des cultures doivent continuer à se faire dans les champs des agriculteurs. Pour favoriser les échanges de savoirs, de techniques et de variétés végétales des initiatives efficaces se mettent en place. La sélection participative en est une où des scientifiques et des techniciens appuient les agriculteurs dans leur travail de sélection. La question de son financement se pose bien évidemment dans un monde où la majorité des agriculteurs et des états subissent un système économique qui les prive de ressources. Le respect du droit à la souveraineté alimentaire est une solution qui implique notamment de réelles réformes agraires dans de nombreux pays. Pour dégager des ressources financières, les populations du sud peuvent refuser de rembourser les dettes illégitimes. La souveraineté politique des gouvernements continue d'être bafouée par des chantages pour imposer des réformes législatives qui vont à l'encontre des droits des populations. Des audits des dettes permettraient d'identifier les contrats de prêts qui ont été des instruments de pression. Par ailleurs, les prêts qui ne sont destinés à favoriser que quelques entreprises (le plus souvent multinationales) sont également illégitimes. De son côté, la Banque mondiale met en place un ordre où la sélection végétale (et animale, dont la problématique est globalement similaire) devient le privilège d'une poignée de multinationales. Ces dernières peuvent alors prétendre «conserver» la diversité - ou ce qu'il en resterait - dans des congélateurs comme dans la banque de semences mondiale inaugurée en ce mois de mars 2008¹¹. Une logique de banque...

Olivier Chantry

9 Rapport d'activité GNIS -2005/2006 p.40

10 FAO, 2002 Agriculture mondiale: horizon 2015/2030. Rapport abrégé.

11 Pour une analyse plus approfondie sur cette actualité, voir : L'inauguration de Svalbard ne fait pas l'unanimité GRAIN, Mars 2008 et "L'Arche de Noé végétale" : Qui aura la clef de la porte ? RSP, février 2008.

Afrique le retour des émeutes de la faim

La hausse du cours de l'essentiel des matières premières, minerais et produits agricoles, a des effets paradoxaux. Nous insistons dans nos analyses récentes sur l'opportunité qui s'offre depuis fin 2004 environ aux pays du Sud possédant ces ressources de desserrer l'étau qui les broie. Si un certain nombre de pays dits 'émergents' en ont profité pour rembourser par anticipation leurs dettes vis-à-vis du FMI, voire créer des fonds souverains qui viennent aujourd'hui au secours des économies du Nord fragilisées, d'autres pays se retrouvent affaiblis durablement.

Ces matières premières sont devenus l'objet de spéculation importante de la part des fonds financiers internationaux. Or, bien des pays du Sud se sont retrouvés contraints, au travers des programmes d'ajustement structurel et de la nécessité d'augmenter leurs exportations pour obtenir les devises nécessaires au remboursement de leur dette externe, de modifier la structure de leur économie, se tournant vers une spécialisation de rente (monoculture par exemple). Les évolutions des cours ont donc des effets immédiats sur les économies de ces pays. Ainsi l'économie bissau-guinéenne s'est elle effondrée fin 2007, devant la chute du cours de la noix de cajou (-70 % environ), principale ressource du pays (avec le trafic de drogue qui ne profite pas aux mêmes !).

La demande croissante des marchés chinois et indiens, entre autres, a fait augmenter fortement le cours des minerais. Les spéculations sur les céréales, la baisse de production programmée pour faire remonter

les cours, l'utilisation de ces céréales pour la production de carburants, ont entraîné une hausse du prix importante du prix aux consommateurs.

Donc si pendant les deux dernières décennies du siècle passé, les termes de l'échange se sont dégradés fortement pour les économies du Sud, la situation s'est modifiée ces dernières années. Rappelons que les pays de la périphérie sont exportateurs de matières premières et de produits manufacturés à faible valeur ajoutée mais sont importateurs de produits manufacturés à haute valeur ajoutée et de technologies. Les modifications alimentaires liées à l'ajustement et à la gestion humanitaire des disettes les ont amenés à devenir également importateurs nets de produits agricoles destinés à l'alimentation humaine et animale. La hausse du prix du blé se ressent donc de manière brutale. En janvier dernier, le prix du pain est passé à Conakry du jour au lendemain de 1000 francs guinéens à 1 600 puis 1 800 GNF !! (Un fonctionnaire en bas de l'échelle gagne 200 000 GNF par mois, une employée d'un salon de coiffure : 100 000 GNF).

Ainsi la hausse des aliments de base, sensibles en France au grand dam de notre gouvernement (pâtes, produits laitiers...), se fait d'autant plus ressentir sur les autres continents ou la variété des l'alimentation est restreinte pour cause de pouvoir d'achat. On pourrait tout aussi bien prendre l'exemple du prix du maïs au Mexique, base de la tortilla, exporté vers les USA pour la production de carburant.


Ajoutez à cela le rattrapage du prix du pétrole par les pays producteurs, les spéculations sur les cours sur le marché du Nord, et vous obtenez la base de nouvelles émeutes qui se multiplient ces derniers mois à travers le monde.

Douala au Cameroun : mobilisations des chauffeurs de taxi pour protester contre la hausse du carburant, rejoints dans la rue par les jeunes et le reste de la population qui ne peut plus rentrer du marché avec de quoi nourrir la famille. Bilan, au moins 100 morts. La famille Biya se porte bien merci.

Bobo Dioulasso au Burkina, idem. Ils avaient été précédés par les marchands des rues de Dakar. Le Malawi connaît pour la troisième année consécutive une crise alimentaire gravissime...

Un chauffeur de taxi dakarais me disait récemment être obligé de travailler de 7 h à 22 h non stop pour ramener la même somme le soir. Les taxis sont vides, les gens marchent à pied, les négociations sur le prix de la course durent parfois plus longtemps que la course elle-même. L'absence de transports publics subventionnés qui permettraient de réduire la facture des usagers et la pollution se fait d'autant plus sentir.

Ainsi faut il relativiser les annonces de nos chères institutions internationales sur le fort taux de croissance des économies de la périphérie. Mais rassurez vous, 38 des 40 sociétés du CAC 40 ont annoncé des bénéfices 2007 en hausse !!

 Claude Quémard

Afrique de l'Ouest : des nouvelles du réseau CADTM en Guinée-Conakry et au Sénégal

Guinée

Rappel de la situation politique actuelle en Guinée : la grève générale de début 2007 a contraint le président Conté à nommer un premier ministre validé par l'intersyndicale. Ce premier ministre est chef du gouvernement ce qui est nouveau car, jusqu'à présent, le gouvernement était dirigé de facto par Conté. Au niveau social, la situation reste explosive car les prix continuent d'augmenter...

Des contacts approfondis mais courts (question de retards de visa) avaient eu lieu en octobre 2007 à Bruxelles lors du Séminaire sur l'audit de la dette avec deux délégués de la Guinée Conakry. Claude Quémard (CADTM France) s'est rendu sur place pour aider la Coalition des Alternatives africaines dette et développement et de défense des intérêts fondamentaux de Guinée (CADIF-Guinée) à renforcer la mise en place du travail sur l'audit. La CADIF, organisation maintenant officiellement enregistrée dans le pays, est l'équivalent de la CAD au Mali et est membre du réseau international CADTM depuis peu.

Un programme très chargé : les rencontres 'protoculaires' avaient pour objectif prioritaire de faire connaître la CADIF. Nous avons, par ailleurs, rencontré l'intersyndicale, à nouveau représentée par Hadja Rabiou Serah Diallo, secrétaire générale de la Centrale nationale des Travailleurs Guinéens (CNTG), très attachée à la question de la dette : l'intersyndicale est membre fondateur de la CADIF. Nous avons aussi discuté avec le secrétaire général de l'Union Nationale des Travailleurs Guinéens (UNTG).

Deux jours de formation intense ont réuni une cinquantaine de participants. Avec un intérêt marqué : le deuxième jour, vendredi, la formation devait se terminer pour l'heure de la prière... mais les gens sont revenus après pour deux heures supplémentaires. Une conférence à l'université de Sciences économiques et Droit a rencontré le même succès : 600 personnes (dont un tiers debout) en présence des recteur et vice-recteur.

Côté médias : trois passages à la RTG (Radio Télévision Guinéenne) au JT du soir avec des vues de la rencontre à l'Assemblée nationale, de la formation et de la conférence à l'université. Les deux premiers reportages ont eu lieu entre deux matchs de football de la Coupe d'Afrique des Nations, donc gros écho assuré !



Bilan : la CADIF est passée de 19 à 24 structures. Notons parmi celles-ci, c'est important, la création d'une structure universitaire. Il semble que le projet d'ouverture d'une structure par région à l'intérieur soit envisageable. Le Conseil économique et social et l'Assemblée nationale sont disposés à organiser une formation pour leurs membres. Le Directeur de la dette s'est engagé à fournir toutes les données en sa possession au réseau. Ce dernier point est très important vu que l'activité centrale de la CADIF, c'est l'audit de la dette. Donc, il y aura du travail en perspective.


Bien sûr, tout n'est pas aussi rose. Le travail de formation à faire est immense. La crise politique et sociale peut rebondir d'ici peu. L'opposition politique est ridiculement faible, ce sont les syndicats et d'autres réseaux qui occupent une place centrale, ce qui pèsera sur leur orientation concrète mais le réseau se construit sur une base d'indépendance : c'est extrêmement positif.

Sénégal

Le bilan est là aussi positif. La dynamique du travail contre la dette est bien relancée via une initiative syndicale. L'UNSAS (confédération syndicale) va organiser une réunion avec toutes les personnes intéressées : les Sénégalais reprennent donc eux-mêmes la main ce qui est essentiel pour la réussite des activités. La décision de l'UNSAS a été prise en présence du Secrétaire général par le responsable des relations extérieures. Intéressé par le CADTM, il est prêt à mettre des forces dans l'initiative dont le syndicaliste Abdoulaye Sene ? Abdoulaye était en contact avec le CADTM dès le lancement de la grande conférence internationale de Dakar en décembre 2000 et a écrit le dernier article sur la situation sociale et politique au Sénégal dans le numéro précédent des Autres Voix de la Planète.

Cette initiative se place dans un contexte politique intéressant. La 'gauche' sénégalaise est en train de lever peu à peu les ambiguïtés passées : la ligne de démarcation passe par l'alignement ou non sur les politiques du président Wade.

A Kaolack, les rencontres avec l'Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise (APROFES) et les producteurs agricoles permettent de penser que ces associations vont répondre favorablement à l'invitation de l'UNSAS. Si on y ajoute les organisateurs de pêcheurs où des membres du CADTM sont très actifs, des personnalités comme Bouba Diop, ancien président du CONGAD (confédération des ONG de Développement), l'avenir s'annonce prometteur.

 Claude Quémar

Bulletin du CADTM France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau - France
Tel : 00 33 (0)2-38-59-98-28

Email : france@cadtm.org

Directeur de la publication : Damien Millet

Mise en page : Yvette Krolikowski

ISSN 1634-5932 Dépôt légal : à parution

La lecture de la presse magazine d'information africaine est un bon moyen de connaître l'idéologie du moment des «élites». Ainsi, dans le numéro de «Continental» de février, on peut lire un entretien avec Célestin Monga, qualifié d'«intellectuel iconoclaste». Exilé du Cameroun, il est aujourd'hui lead economist (sic) auprès du vice-président de la Banque mondiale. Et, à ce titre, cet entretien est utile parce qu'il contient toute la doxa de cette institution, reprise par une bonne part des dites «élites africaines».

La dette

«Je dis simplement que la dette souvent odieuse qui obère les budgets de nos Etats est le reflet de problèmes plus profonds de gouvernance, d'absence de vision et de stratégie économiques, et de déficit de légitimité politique...» La dette serait le résultat des détournements des dirigeants, point, un «symptôme d'une crise de délire relevant de la psychiatrie». Suit toute une explication où, grosso modo, le problème ne vient pas des prêts mais de l'usage qui en est fait par des dirigeants sans perspective et illégitimes et un continent coupé de la «conversation globale». Ce discours, nous l'entendons souvent sur le continent africain. Quelle est sa stratégie ? Avant tout il sert à dédouaner les IFIs et les dirigeants du Nord. Malgré leur bonne volonté ils ne peuvent pas aider des pays qui sont «coupés de l'histoire» pour reprendre le discours de qui vous savez.

Les effets de la colonisation? Les termes de l'échange? Le pillage? L'ajustement structurel? Les conditionnalités? Vous n'y pensez pas : la gouvernance et le refus de la modernité (globalisation), voilà l'explication. Que cela puisse avoir un lien avec les politiques imposées au continent depuis des décennies est nié avec un aplomb caractéristique de ces institutions.

Lors d'une conférence donnée à l'université de Conakry début février, un cousin guinéen de Mr Monga m'interrogeait ainsi, en substance : «votre démarche 'humanitaire' (!!) est fort louable, mais ne pensez vous pas que l'Afrique doit sortir aujourd'hui de la revendication pour passer à la construction de projets ?». Il faut entendre par là projets individuels d'entrepreneuriat.

Alors, oui, bien des dirigeants africains sont corrompus. Biya fait aujourd'hui tirer sur la population camerounaise à Douala qui proteste contre la hausse des prix. Mais rappelons que cette hausse des prix n'est pas liée directement à la 'mal-gouvernance' mais plutôt au fait que les matières premières de base sont devenues des objets de spéculation à l'échelle internationale et à l'interdiction des subventions locales.

Les dirigeants africains ne sont que les rejetons de ces dominants du Nord, mis en place par eux, maintenus au pouvoir par leur financement et leurs armées. Une grande part de l'endettement est liée à l'achat d'armes aux transnationales du Nord. Liés directement aux transnationales bénéficiaires des privatisations imposées par les plans des IFIs, ils ne font que profiter de ce système de pillage mis en place

depuis des décennies. La hausse actuelle des matières premières leur donne un peu de mou pour avancer des chiffres de croissance qui font rêver Mme Lagarde.

Aujourd'hui, où bien des dirigeants commencent à prendre leurs distances, s'appuyant sur la concurrence proposée par la Chine en particulier, où ils renégocient les contrats miniers, non pas pour le bien être de leurs populations, mais pour leurs propres intérêts, leurs mentors du Nord commencent à hausser le ton. Et leurs représentants sur place, formés à la Banque ou au FMI, reprennent ce discours à leur compte. Tous les discours sur la transparence, la gouvernance... ne se comprennent que dans ce cadre de concurrence pour l'accès aux matières premières du continent, aux quelques marchés rentables (énergie, eau, télécommunication). Délégitimées par leur bilan, affaiblies économiquement, les IFIs cherchent à reprendre pied, s'abritant derrière les négociations de l'OMC ou entre Union européenne et pays ACP.

Leur projet n'est pas la satisfaction des besoins des populations africaines, pas plus que ce n'est le projet des dirigeants actuels. L'essentiel est de continuer à masquer le système de domination mis en place depuis les indépendances. La dette est au cœur de ce système.

C'est bien notre enjeu à nous, et notre discours

Heureusement nous ne sommes pas seuls à le tenir et la lecture de la presse africaine nous en apporte aussi des preuves. Le même mois (février), dans Afrique Asie, dans sa tribune mensuelle, le président de la Ligue internationale des journalistes pour l'Afrique, donne d'autres perspectives.

Reconnaissant la bonne santé des économies africaines, il souligne aussitôt que «la croissance économique est constamment 'mangée' par trois méchants ogres : la croissance démographique généreuse (...); la corruption généralisée qu'entretiennent les firmes occidentales privées ou publiques déguisées en partenariat étroit avec le élites africaines locales plus soucieuses de leur propre croissance que du reste; last but not least, la dette et son service dont la gestion tient désormais lieu de politique économique dans nombre de pays».

Et je ne vois pas de raison de ne pas reprendre sa conclusion à notre compte : «Chères ONG du Nord, associez vous aux ONG du Sud pour faire adopter, dès cette année, un traité de prolifération d'ADM (armes de destruction massive) de la dette. Que tous les amis de l'Afrique développent, chacun dans son pays, des audits citoyens, réclamés par ce bon CADTM, et présentent la facture aux 'endettement'. Que ceux des faux créanciers qui refusent d'annuler les dettes odieuses qu'ils ont cautionnées soient poursuivis devant la Commission des droits de l'homme des Nations unies...»

Le «bon» CADTM France en sera.

 Claude Quémar

La France prêche la politique de réendettement aux pays de la zone CFA ayant atteint le point d'achèvement

La France incite les pays de la zone CFA au réendettement

Il s'est tenu, le 16 octobre 2007, à Paris (France), une réunion regroupant les Ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la zone CFA sous la direction de Christine Lagarde, Ministre française de l'économie, des finances et de l'emploi en présence de Jean Marie Bockel, Secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie. Cette réunion, qui a regroupé la France et les dirigeants de ses instruments de domination, a porté entre autres sur la politique de réendettement des pays de la zone franc ayant rempli toutes les conditionnalités des institutions de Bretton Woods pour arriver aux fameux effacements de l'Initiative PPTE.

Au cours de cette réunion, le Directeur Général du Trésor Français et de la politique écono-

mique, Xavier Musca, a conseillé aux pays qui ont déjà atteint le point d'achèvement, l'étape qui leur permet de bénéficier d'une réduction de dette, de recourir encore à l'endettement. Il les exhorte en ces termes : «*Les pays de la zone franc doivent continuer à s'endetter mais avec mesure*». Cet appel d'un bourreau à ses victimes prouve à suffisance que la France, comme tout autre pays riche, a vraiment intérêt à endetter les pays pauvres pour imposer son hégémonie afin de les maintenir toujours dans la dépendance car «*il est normal, comme l'affirme Thomas Sankara, que celui qui vous donne à manger vous dicte sa volonté*».

L'endettement des pays de la zone CFA donne une marge de manœuvre à la France pour obtenir tout ce qu'elle veut de ses débiteurs (ressources naturelles à vil prix, contrats de marchés, main d'œuvre compétente par la politique de l'immigration choisie...).

En cette période où les banques et le Trésor Français sont alimentés par les pétro-euros, la

politique d'endettement des pays du Tiers Monde constitue un moyen de faire des placements rentables avec leurs propres devises (réserves de change).

Pour éviter que les placements ne soient bloqués par l'impossibilité de payer, le Directeur Général évoque la mesure de prudence. Si un pays est trop endetté, son créancier est perdant. Un des buts de la fameuse initiative PPTE n'est d'ailleurs pas d'annuler totalement les dettes des pays pauvres mais plutôt d'éviter des crises mettant les pays endettés dans l'impossibilité de rembourser. Maintenant que certains pays de la zone CFA ont atteint le point d'achèvement, ils peuvent donc se réendetter sans risque. Les pays de la zone franc sont donc dans le cercle infernal de la France, les populations vivent éternellement dans la précarité, accentuée par les mesures prises par les créanciers qui sont de véritables prédateurs des droits fondamentaux.

 Rock Nianga, APASH/CADTM Brazza

Dem walla dee, film sur l'immigration clandestine

Pour la Semaine de la Solidarité Internationale, le CADTM Grenoble a conçu un projet autour des migrants. Si les africains décident de quitter leur famille, leur pays, les analyses du CADTM nous ont permis de comprendre que c'est parce que les gouvernements du Nord pillent ce continent depuis plusieurs siècles à travers l'esclavage, le colonialisme, la dette : (nous voulions que l'on considère que) les Sans Papiers sont la conséquence de ce pillage. Nous voulions rencontrer les gens dans leur pays, écouter les paroles de ceux qui décidaient de partir clandestinement, voir leur famille, discuter avec leurs amis, en Afrique, sur place. Nous avons donc pensé à réaliser un film. C'est pourquoi, deux d'entre nous Rodrigo Saez et Martine Toulotte sont partis à Dakar. Ils ont été accueillis dans la maison de Sidiki Daff à Guédiawaye, banlieue spontanée de Dakar. La maison était toujours pleine de monde. Le projet devint le centre du débat, nuit et jour avec tous ceux qui passaient partager le repas. Peu à peu, ce projet est devenu celui de tout le quartier. Until connaissait des pêcheurs partis aux Canaries, une autre était amie avec une mère qui avait perdu ses deux fils dans une chaloupe qui s'était renversée, telle personne pouvait mettre en contact avec de jeunes rapatriés, telle autre pensait à un voisin qui en était à sa troisième tentative de gagner l'Espagne par la mer... La vérité et l'émotion qui se dégagent des témoignages de « *Dem walla dee* » reflètent

les conditions collectives de fabrication du film. Le film a été projeté publiquement une quinzaine de fois. Certaines séances nous ont permis de toucher un autre public que celui des militants traditionnels

Au lycée Stendhal, à Grenoble, le film fut projeté devant 80 jeunes. La séance avait été préparée par les jeunes du Club Unesco. Elle s'est déroulée en présence de Penda, militante de quartier de Guédiawaye et qui avait accompagné toute la démarche. Les jeunes, qui, à leur programme étudient la question de la dette ont discuté et échangé pendant plus d'une heure après le film, posant des questions de fond sur l'échange inégal, le rôle joué par les pays du Nord et plus particulièrement la France, la responsabilité des dirigeants du Sénégal, etc...

Dans un centre social d'un quartier de Saint Etienne, la séance s'est déroulée avec des Sans Papiers et des chômeurs. Les images ont libéré les témoignages des Africains et des Africaines. Après s'être personnellement impliqués dans la discussion, ils ont procédé à une analyse en profondeur des causes de l'immigration.


Le troisième exemple dont nous voulons parler a été pour nous tous une expérience merveilleuse. C'était dans une grande salle de spectacle de la banlieue grenobloise, à Echirolles. Le CADTM n'était pas l'organisateur.

Nous étions invités. La salle était pleine de familles, pères, mères et enfants. C'était la séance d'ouverture de la semaine pour l'égalité et contre le racisme. A l'origine du spectacle «*Mangoé touné, Touné Mangoé*», Jacqueline Madrennes, une institutrice de maternelle d'un quartier populaire qui avait vu le film lors d'une séance publique et avait acheté le DVD. Elle l'avait montré aux parents de son école et, à partir de là, ils ont fait un travail collectif sur les propres migrations de chacun. Le spectacle, d'une poésie rare, avait été monté avec les parents et les enfants. Au fond de la scène, il y avait un grand écran avec des extraits du film et le spectacle finissait sur l'affirmation de Sidiki : «*La libre circulation des hommes est un droit Inaliénable*».

Ce que nous voulons vous dire à travers ces quelques exemples, c'est que ce film, (qui n'a aucune prétention didactique), peut être (utilisé avec) montré à un public non militant comme outil d'éveil. L'approche par le film nous permet de sensibiliser de nouvelles personnes qui (ont plus de mal à lire) ne lisent pas forcément notre littérature. En deux mois, nous avons vendu mille DVDs, et nous en faisons de nouveau graver mille. (graver à nouveau mille DVDs.)

N'hésitez pas en commandant en contactant grenoble@cadtm.org.

Faites nous connaître vos propres expériences.

 Le CADTM Grenoble

C'est le printemps ! J'adhère au CADTM

Nom (en capitales) : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mel : _____ @ _____

> Adhésion au CADTM France et abonnement aux publications : 48 euros 27 euros (petits revenus)

> Adhésion seule : 10 euros 5 euros (petits revenus)

> Abonnement seul : 38 euros 22 euros (petits revenus)

A adresser avec votre règlement à : CADTM France, 17 rue de la Bate, 45150 Jargeau